

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept avril, à 19H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 11 avril 2023.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry, LE MOIGNE Christine, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, ROYER Thierry, URVOY Laurence.

ABSENTS :

- CAURET Camille donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- GOASTER Samy donne pouvoir à MERIAN Caroline,
- LEVY Christelle donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- RICHEUX Laëtitia donne pouvoir à LINTANF Goulven,
- VITEL Fabien donne pouvoir à URVOY Laurence,
- FORTIN Céline

SECRETAIRE DE SEANCE : ROYER Thierry

Délibération n°2023-041

Membres en exercice : 35 – Présents : 28 - Absents : 7 – Pouvoirs : 6

AFFAIRES CULTURELLES

COLLEGE SIMONE VEIL (LAMBALLE-ARMOR) - CLASSE A HORAIRES AMENAGES THEATRE (CHAT)

A la rentrée 2023, une Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) est mise en place au Collège Simone VEIL de Lamballe-Armor, pour permettre aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement théâtre renforcé. De façon originale, ce projet CHAT est porté conjointement par les trois structures. L'enseignement est assuré conjointement par les enseignants de théâtre du Conservatoire et les professeurs du Collège.

Quai des rêves, en tant que scène de territoire, encadre l'école du spectateur. Le projet de partenariat entre la Ville de Lamballe-Armor via le Quai des rêves, la Communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer via son conservatoire et le Collège Simone Veil répond aux objectifs nationaux et académiques d'un parcours d'éducation artistique et culturelle ainsi qu'aux enjeux locaux d'offre d'une pratique artistique accessible au plus grand nombre d'élèves.

La Ville de Lamballe-Armor dispose d'une Scène de territoire pour le théâtre, Quai des rêves. Depuis plusieurs années, l'équipe pédagogique du collège Simone Veil et l'équipe de Quai des rêves ont tissé des liens privilégiés favorisant l'accès des élèves au spectacle vivant. La volonté du collège est de développer un parcours culturel et artistique théâtral, en créant une CHAT, signal fort de reconnaissance et de pérennité de l'offre artistique au collège.

Dans ce cadre, le Quai des rêves permet pour les élèves :

- La rencontre avec les artistes,
- La découverte des métiers scéniques et du milieu du spectacle vivant,
- L'accès à un parcours « spectacle vivant » et aux spectacles de la saison du Quai des rêves plus largement.

Considérant le projet de convention, transmis aux conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE l'ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Théâtre au sein du collège Simone Veil en partenariat avec Lamballe Terre & Mer,
- ACCEPTE les modalités du partenariat entre la Ville, Lamballe Terre & Mer et le collège Simone Veil,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention tripartite et tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **21 AVR. 2023**

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor



[Handwritten signature in blue ink]

Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 24 AVR. 2023

De la publication le 24 AVR. 2023

*Pour le Maire,
Par délégation,
Directrice Générale Adjointe des Services
Jocelyne RENAULT*